HAL open science

Le rayonnement religieux de l'Auvergne en Nouvelle-Calédonie

Stéphane Gomis

To cite this version:

Stéphane Gomis. Le rayonnement religieux de l'Auvergne en Nouvelle-Calédonie. Religion et société en Nouvelle-Calédonie et en Océanie, Maison de la Mélanésie, Aug 2013, Nouméa, France. pp.305-318. hal-01889250

HAL Id: hal-01889250

https://uca.hal.science/hal-01889250

Submitted on 27 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Centre
Michel de l'Hospital

RELIGION ET SOCIÉTÉ
en Nouvelle-Calédonie et en Océanie

Sous la direction de
Florence FABERON et Jean-Yves FABERON

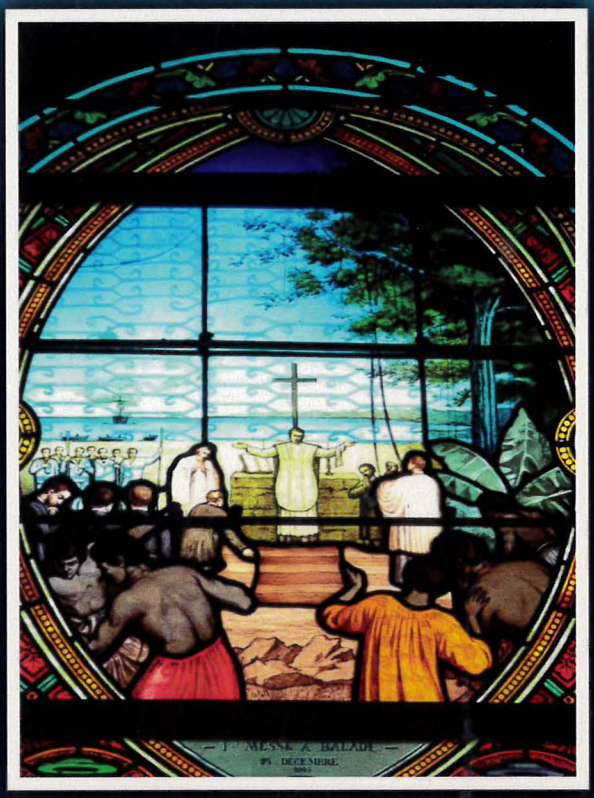

Vitrail de l'église de Balade, Nouvelle-Calédonie

École de Droit
UdA | Université d'Auvergne

LGDJ
lextenso éditions

RELIGION ET SOCIÉTÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET EN OCÉANIE

©

Centre Michel de l'Hospital, Clermont-Ferrand

Diffusion : LGDJ – lextenso éditions

Maquette de couverture
réalisée par le Service Communication de l'UdA

ISBN 978-2-912589-38-5
Dépôt légal : quatrième trimestre 2013

Sous la direction
de Florence FABERON et Jean-Yves FABERON

RELIGION ET SOCIÉTÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET EN OCÉANIE

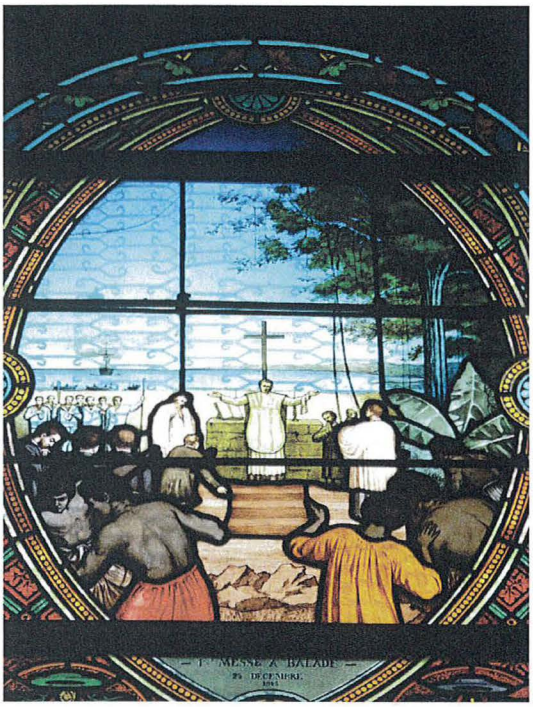

Vitrail de l'église de Balade, Nouvelle-Calédonie (© Vincent Jardin)

2 0 1 3

Centre Michel de l'Hospital

Collection dirigée par Charles-André DUBREUIL

Professeur de droit, Directeur du Centre Michel de l'Hospital

Dans la même collection

---

1. *Droit et Rugby*, sous la direction de Frédéric BUY, Actes du colloque organisé par le Centre Michel de l'Hospital à l'École de Droit de l'Université d'Auvergne le 20 avril 2012
   2013, 198 p. – ISBN 978-2-912589-36-1, 25 €

2. *Patrimonium. Espaces patrimoniaux – Enjeux juridiques, politiques et environnementaux*, sous la direction d'Aurélien ANTOINE et Florent GARNIER
   2013, 278 p. – ISBN 978-2-912589-37-8, 30 €

Le rayonnement religieux de l'Auvergne en Nouvelle-Calédonie

Stéphane GOMIS

Professeur d'histoire moderne, Directeur du département d'Histoire,
Université Blaise-Pascal, Clermont II

L'historiographie la plus récente a démontré combien les régions de moyennes montagnes étaient des réservoirs de vocations d'Église. Le constat est particulièrement vrai pour l'Ancien Régime, il l'est encore au XIXe siècle[2]. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner de la présence massive de missionnaires originaires des diocèses du Massif central. Ainsi, ces derniers accompagnent la conquête de l'Ouest américain. Ils sont aussi des acteurs de l'évangélisation en Océanie. À cet égard, le cas de la Nouvelle-Calédonie est riche d'enseignements. Les épisodes successifs de l'installation des missionnaires maristes sur le Caillou sont désormais bien connus. Le rôle essentiel joué par Mgr Guillaume Douarre, ainsi que par ses compagnons, n'est plus à déterminer. Or tous ces hommes étaient originaires du diocèse de Clermont. À partir des années 1840, ceux-ci ouvrent la voie à l'arrivée d'autres religieux. Nous nous proposons donc de mesurer précisément l'ampleur de l'émigration cléricale en provenance de l'espace auvergnat[3]. Ainsi, nous présenterons tout d'abord, à grands traits,

---

2 Voir l'article de synthèse de T. Tackett, « L'histoire sociale du clergé diocésain dans la France du XVIIIe siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. 22, 1979, p. 198-234.

3 Nous entendons évoquer ici les diocèses correspondant aux quatre départements formant actuellement la région Auvergne, à savoir Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), Moulins (Allier) et Saint-Flour (Cantal).

les conditions d'installation des premiers évangélisateurs maristes. Puis, nous tenterons une analyse prosopographique des continuateurs de ces pionniers. Enfin, nous nous intéresserons aux modalités de l'œuvre d'évangélisation. Ces éléments permettront également d'évoquer le parcours de religieux qui ont marqué fortement l'action catholique en Nouvelle-Calédonie[4].

Les pionniers

Après la période de rupture avec la vie monastique et conventuelle que constitue la Révolution française, le XIXe siècle apparaît assurément comme une période de renouveau religieux. On assiste à la renaissance de familles religieuses ancrées anciennement dans le paysage spirituel. Cela est notamment le cas des moines trappistes ou des religieux enseignants montfortains. Ce contexte est également favorable à l'émergence de nouveaux ordres et congrégations. Leurs préoccupations sont tournées vers une reconquête des fidèles. Ils sont également soucieux de participer à la christianisation de territoires extra-européens.

En 1836, le Pape Grégoire XVI approuve une nouvelle congrégation religieuse ayant pris le nom de Société de Marie. Les Maristes constituent une institution à vœux simples. Ils trouvent leur origine dans l'action concertée de plusieurs jeunes prêtres du diocèse de Lyon, ordonnés en 1816. Il s'agit notamment de Jean-Claude Colin (1790-1875), Marcellin Champagnat (1789-1840) et Jean-Claude Courveille (1787-1866). À la suite de la décision romaine, une trentaine de pères maristes font profession. Jean-Claude Colin devient leur premier supérieur général[5]. Dès le moment de leur approbation, le pontife leur confie expressément les missions de l'Océanie. Vers la fin de l'année 1836, plusieurs d'entre eux s'embarquent au Havre pour le Pacifique Sud. Sous les auspices du Père Colin, en poste jusqu'en 1854, la Société envoie une centaine de missionnaires dans cette partie du globe. Cet engouement pour les missions lointaines est soutenue à la fois par Rome et par des mouvements laïcs. Rappelons notamment la fondation, en 1822, par la lyonnaise

4 Nous traiterons ici uniquement du rôle du clergé catholique masculin. Le manque de données immédiatement accessibles concernant le clergé féminin n'a pas permis d'analyser ce dernier dans le cadre de cette contribution.

5 D. Kert, *Jean-Claude Colin, mariste. Un fondateur dans une ère de révolution et de restauration : les premières années 1790-1836*, Paris, Karthala, 2010.

Pauline-Marie Jaricot (1799-1862) de la Propagation de la foi. Cette œuvre soutient efficacement le mouvement missionnaire pendant tout le siècle[6].

Lorsqu'en 1842, Guillaume Douarre (1810-1853), prêtre du diocèse de Clermont, gagne le noviciat mariste de La Favorite à Lyon, il répond donc à une aspiration profonde murie dans le cadre d'un environnement religieux favorable. Natif du village de La Forie, dans la commune de Job en Livradois, G. Douarre a reçu l'ordination sacerdotale en 1834 dans le diocèse d'Orléans. L'année suivante, il est de retour dans son diocèse d'origine où il exerce les fonctions de vicaire à Saint-Maurice de Pionsat[7]. Puis, en 1838, il se voit confier la desserte de la paroisse d'Yssac-la-Tourette[8]. Très apprécié de ses ouailles, Douarre n'en oublie pas moins son désir de se faire missionnaire. Quelques années plus tard, il finit par exaucer ce vœu en entraînant notamment dans son sillage trois de ses paroissiens : Blaise Marmoiton (1812-1847), Jean Reynaud (1820-1903) et Jean Taragnat (1816-1878). Commence alors l'« épopée de Guillaume Douarre » pour reprendre le titre de la biographie romancée due à la plume d'Henri Pourrat[9]. En septembre 1842, peu après avoir prononcé ses vœux, il reçoit du Père Colin sa nomination comme coadjuteur de Mgr Pierre Bataillon, Vicaire apostolique d'Océanie centrale, mais également comme Évêque titulaire d'Amata *in partibus*. En mai 1843, il part pour un long périple qui le conduit sept mois plus tard à Balade, en Nouvelle-Calédonie[10]. Dès ce moment, il va s'employer à l'évangélisation de ce territoire.

Cette œuvre évangélisatrice ne peut être séparée des enjeux coloniaux contemporains de l'action missionnaire. Or les objectifs poursuivis par l'Église universelle et les Gouvernements nationaux ne sont pas identiques. La *Propaganda Fide* attire régulièrement l'attention des clercs sur un mélange des genres susceptible d'être préjudiciable à leur mission première qui est de gagner des âmes. Pour autant, très concrètement, les différents acteurs sont dans la nécessité de trouver un terrain d'entente. Ainsi, Douarre se voit confier le drapeau national par le capitaine du navire qui dépose la délégation mariste en Nouvelle-Calédonie. Contraint de l'accepter, le Vicaire apostolique refuse toutefois de l'installer sur le toit de la mission[11].

6 Y. Essertel, *L'aventure missionnaire Lyonnaise. De Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Paris, Le Cerf, 2001.

7 Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 1 V 14.

8 *Ibid.*, 1 V 22.

9 H. Pourrat, *L'épopée de Guillaume Douarre*, Paris, Flammarion, 1953.

10 G. Delbos, *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie. Un siècle et demi d'histoire*, Paris, Desclée, 1993 ; C. Laux et F. Angleviel (dossier dirigé par), *« Grands hommes et petites îles » : acteurs et actrices de la christianisation de l'Océanie (1580-1966). Histoire et Missions Chrétiennes*, n° 20, 2011, p. 3-189.

11 F. Angleviel, « La mission mariste en Nouvelle-Calédonie 1843-1903 », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 79, 1993, p. 115-137.

Au total, les résultats obtenus après dix ans de présence ne semblent pas négligeables. Pour autant, on dénombre peu de conversions du fait des difficultés rencontrées pour mettre en place une implantation durable. Les missionnaires, et en premier lieu leur évêque, n'ont pourtant pas ménagé leurs peines. En effet, à la suite des premiers contacts opérés avec les autochtones et de la première messe célébrée le 25 décembre 1843 à Balade au nord-est de la Grande Terre, les religieux songent à leur installation. Pendant de longs mois, leurs préoccupations sont essentiellement tournées vers des considérations pratiques : assurer leur subsistance afin de préparer l'avenir.

En dépit de leurs efforts renouvelés, les missionnaires jouent de malchance : épidémies et famines à répétitions viennent contrarier lourdement leurs activités. En 1847, le chef de la tribu de Balade, mécontent d'un possible déplacement de la mission à Pouébo situé plus au sud, attaque l'établissement. C'est au cours de ces événements tragiques, que Blaise Marmoiton trouve la mort. G. Douarre, alors en métropole, décide d'installer une mission modeste à l'île de Pins. Mais, il se résout à l'échec de nouvelles implantations initiées à Hienghène et à Yaté. Pour autant, en 1851, le retour à Balade et à Pouébo est couronné de succès même si globalement l'œuvre accomplie reste fragile. Il est donc urgent d'affermir ces fondations.

Les continuateurs

Si les études les plus récentes ont montré qu'il fallait se garder des déterminismes les plus abrupts, elles ont toutefois mis en évidence l'existence d'un milieu religieux montagnard. Ce dernier se caractérise notamment par la prégnance du clan familial qui conduit à un fort christianisme patriarcal. Ainsi, le poids des familles sur les structures ecclésiastiques est très net. En outre, de nombreuses études de sociologie religieuse ont révélé l'aptitude de certains terroirs à être des « montagnes à prêtres », même si le constat n'est pas vrai partout et qu'il ne s'inscrit pas toujours dans la longue durée[12]. Le cas des diocèses de l'actuelle région Auvergne démontre combien ceux-ci ont été des réservoirs pour les vocations sacerdotales.

12 Voir notamment N. Lemaitre, « Y-a-t-il une spécificité de la religion des montagnes ? », *in La montagne à l'époque moderne. Actes du colloque de l'association des historiens modernistes des universités (1998)*, Paris, PUPS, 1998, p. 135-158 ; S. Brunet, D. Julia et N. Lemaitre (dir.), *Montagne sacrée d'Europe*, Paris, PUPS, 2005 ; S. Brunet et N. Lemaitre (dir.), *Clergés, communautés et familles des montagnes d'Europe*, Paris, PUPS, 2005.

En l'espèce, la période contemporaine diffère d'un siècle à l'autre. Au XIXe siècle, le recrutement sacerdotal reste fort. Les séminaires diocésains comptent souvent un nombre élevé de pensionnaires. Ainsi, en 1824, celui de Clermont accueille deux cent cinquante séminaristes ; quarante-cinq prêtres sont ordonnés la même année. Au cours de la décennie 1870, cet établissement est par son importance le troisième au niveau national. À Saint-Flour, le séminaire dirigé par les Lazaristes à partir de 1823, compte en moyenne une centaine de jeunes gens. Globalement, le taux d'encadrement des fidèles reste très favorable tout au long de la période[13]. La situation change profondément au siècle suivant. En effet, la courbe des ordinations présente, dans les quatre diocèses concernés, une évolution négative. Cette décrue s'opère par paliers successifs dès la décennie 1890. En l'espèce, les années 1960 marquent un très fort décrochement. Dans le diocèse de Clermont, on passe de 60 à 80 ordinations annuelles dans l'après-guerre à une vingtaine au cours de la décennie 1970. Dans le diocèse du Puy-en-Velay, la chute est tout aussi brutale[14].

Dans un contexte qui reste tout de même longtemps favorable aux vocations d'Église, il ne faut donc pas s'étonner que certaines d'entre elles se dirigent vers les missions lointaines. Cet engouement répond aux attentes des nouvelles congrégations religieuses, telle que celle des Maristes, « à la recherche de nouveaux horizons »[15]. L'attrait pour cette forme d'apostolat séduit alors bon nombre de clercs issus des diocèses auvergnats.

Au total, sur deux siècles, ce sont 90 jeunes gens qui font profession au sein de la congrégation des Maristes[16]. L'immense majorité d'entre eux se sont engagés au cours du XIXe siècle (67 sur 90). Ce constat rejoint la courbe générale des ordinations sacerdotales qui marque, comme nous l'avons précisé, un fort essoufflement au cours du XXe siècle. La répartition géographique par diocèse s'établit comme suit : Le Puy-en-Velay 42, Clermont-Ferrand 39, Moulins 7, Saint-Flour 2. La faible représentation des territoires les plus septentrionaux, ceux du Bourbonnais, ne surprend pas. Traditionnellement, ce sont des terres peu propices à l'éclosion de vocation de gens d'Église. Cela

13 J. Lalouette, « L'encadrement pastoral après la Révolution. Le XIXe siècle », *in* D. Martin, *L'identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay), mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Créer, 2002, p. 432-434.

14 S. Gomis, « D'une pépinière de prêtres à l'effondrement des vocations : la crise de l'encadrement pastoral au XXe siècle », *in* D. Martin, *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 434-438.

15 Ces mots sont empruntés à S. Hasquenoph, *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Champ Vallon, 2009, p. 1035.

16 Je tiens à exprimer ma plus vive gratitude d'une part, au Père Carlo Maria Schianchi, Archiviste général de la Congrégation des Pères maristes à Rome ; d'autre part, au Père Bernard Bourtot, Archiviste de la Congrégation des Pères maristes de France ; enfin, au Père Christian Andraud, du Centre de documentation Mariste de Paris. Sans leur concours, et les précieuses informations qu'ils m'ont communiquées, je n'aurais pas pu mener cette étude à son terme.

était le cas sous l'Ancien Régime, lorsque le diocèse de Clermont s'étendait jusqu'aux portes de Moulins[17]. La situation des hautes terres d'Auvergne, lieux de naissances de deux religieux seulement, pose davantage questions. En effet, il s'agit de territoires anciennement enclins à donner au service de l'Église un grand nombre de serviteurs. Or il semble que la famille mariste ait peu attiré l'intérêt des aspirants au sacerdoce. Pour autant, le diocèse de Saint-Flour a constitué un vivier non négligeable pour l'œuvre missionnaire[18]. Les deux diocèses qui se distinguent nettement sont donc ceux de Clermont-Ferrand et du Puy-en-Velay. Le premier est celui de l'Évêque G. Douarre qui a su susciter des vocations. Le second a pu être sensible à l'attraction de Lyon, berceau de la Congrégation mariste et ville très active en matière missionnaire.

L'étude des communes d'origine des Maristes permet d'affiner nos premières analyses. En effet, cette cartographie révèle certaines permanences. Ainsi, dans le Puy-de-Dôme, les principales régions de recrutement sont le Forez, le Livradois, le Sancy et l'Artense. Autrement dit, il s'agit là à la fois des monts occidentaux et orientaux de la Basse-Auvergne, zones habituelles des « montagnes à prêtres ». La surreprésentation des entités urbaines, Clermont-Ferrand et Riom, est à considérer surtout au regard de leur poids démographique. Pour ce qui concerne la Haute-Loire, on retrouve les lignes de force que constituent d'une part, l'est du diocèse, avec le plateau de l'Yssingelais ; d'autre part, la région ponote.

Au sein de ce corpus, trente-trois religieux ont œuvré en totalité ou en partie en Nouvelle-Calédonie, soit un tiers environ de l'effectif mariste auvergnat. L'attrait pour le Caillou est donc indéniable. Les candidats à ces missions entendent suivre en quelque sorte le chemin tracé par G. Douarre et ses compagnons. Plus de la moitié sont issus du diocèse de Clermont (17 au total). Les modalités du recrutement s'appuient notamment sur le désir de participer à la diffusion du message chrétien dans le cadre d'une extension constante du domaine colonial. L'évangélisation de ces territoires exotiques revêt alors un caractère particulièrement exaltant. Ce sentiment se nourrit à la fois de la lecture des *Annales pour la Propagation de la foi*, mais également de la rencontre avec les acteurs eux-mêmes à la faveur de leur retour épisodique au pays. En 1847, Jean-Baptiste Vigouroux (1816-1898), jeune prêtre ordonné en 1843, fait la connaissance de G. Douarre de passage à Saint-Flour. Cette rencontre décisive l'engage à devenir mariste. Dès l'année suivante, il accompagne l'évêque de retour en Nouvelle-Calédonie qu'il ne quittera plus. « Aventurier de Dieu », Douarre connaît bien également ses campagnes d'où il est issu.

17 B. Dompnier (dir.), *Vocations d'Ancien Régime. Les gens d'Église en Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles, Revue d'Auvergne*, n° 544-545, 1997.

18 E. Roland, *L'Épopée missionnaire du diocèse de Saint-Flour*, Aurillac, Gerbert, 1948.

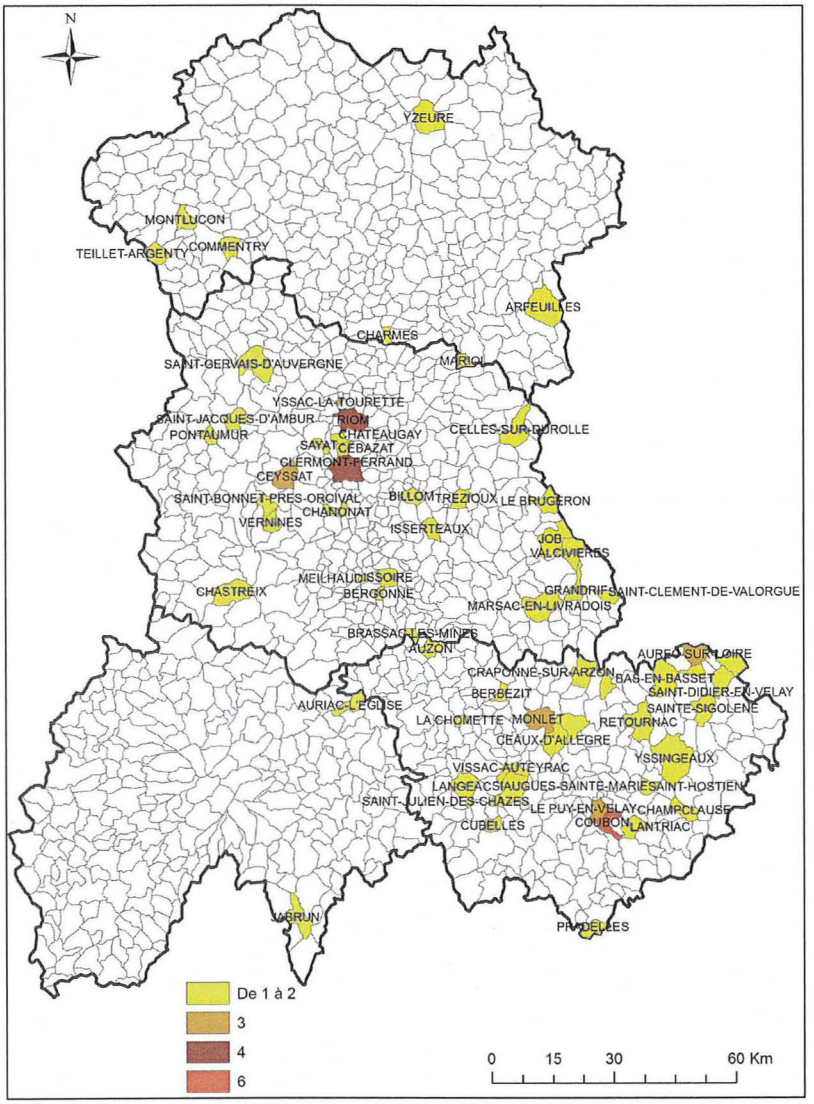

Communes d'origine des Maristes auvergnats (XIXe-XXe siècles)

À cet égard, les origines sociales des Maristes méritent d'être précisées. Celles-ci ont pu être déterminées pour 73 d'entre eux[19]. Sans grande surprise, le monde rural prédomine très largement. Plus des deux tiers ont pour père un « cultivateur » qui parfois fait prévaloir sa qualité de « propriétaire-cultivateur ». Les gens de la terre l'emportent donc sur le monde de l'artisanat et du petit commerce, tout de même représenté par les métiers suivants : menuisier, coutelier, maçon, tailleur d'habits, tisserand, serrurier, passementier, charpentier, meunier, boulanger (c'est le cas du père de G. Douarre) ou encore boucher. On compte seulement deux fils de fonctionnaires : Benoît Forestier (1821-1906) dont le père exerce les fonctions de percepteur-receveur de la ville de Billom, et Jacques Loriot de Rouvray (1897-1968), fils d'un inspecteur-adjoint des forêts. L'un comme l'autre restent en poste en Nouvelle-Calédonie tout au long de leur vie de missionnaire. La bourgeoisie, de même que la noblesse, semblent être absentes de ce recrutement. Le constat n'est pas tout à fait juste. Ainsi, en est-il d'une conjonction familiale qu'il semble important de présenter plus en détail.

La généalogie *infra* concerne la famille Chardon du Ranquet, implantée fort anciennement en Auvergne. Le couple formé en 1801 entre Jean-Baptiste Chardon du Ranquet et Geneviève Tassy de Montluc donne naissance à neuf enfants, dont cinq gagnent les rangs de la Compagnie de Jésus. Cette famille dévote nous intéresse tout particulièrement car elle est symptomatique de l'éveil de la vocation missionnaire. Ainsi en est-il du devenir de Xavier Chaboissier (1851-1938). Tout autant qu'un vœu personnel, la vocation encore au XIXe siècle a trait à un environnement familial favorable. Ainsi, du côté maternel, le jeune Xavier se trouve être le neveu de cinq missionnaires ! Plus original est cette transmission qui s'opère entre celui-ci et le frère de sa cousine germaine par alliance, Michel de Thuret. Le Père Chaboissier, curé de Koné, pendant 25 ans, accueille même le jeune Mariste dans les premières années de son engagement comme vicaire de sa paroisse[20].

Par ailleurs, signalons l'enrôlement de plusieurs membres d'une même fratrie. Ainsi, est-ce le cas des frères Anliard, Jean-Baptiste (1814-1852) et Michel (1819-1852), natifs d'Allagnat-Ceyssat (Puy-de-Dôme), partis en 1848. Ils emmènent dans leur sillage un autre enfant du pays : Pierre Monet (1818-1849). En outre, le cas de la commune de Coubon (Haute-Loire) est particulièrement atypique puisqu'elle donne à la congrégation des Maristes

19 Nous nous sommes appuyés essentiellement sur le dépouillement des registres d'état-civil pour réaliser cette enquête.

20 Outre le recours aux actes officiels de l'état-civil, nous nous référons à l'ouvrage suivant : A. Remacle (de), *Dictionnaire généalogique. Familles d'Auvergne*, ARGHA, Clermont-Ferrand, 1995, t. 1, pp. 431-436.

Généalogie simplifiée de la famille CHARDON du RANQUET

Jean-Baptiste CHARDON du RANQUET
(1766-1847)
Député du Puy-de-Dôme
X 1801 Geneviève Tassy de Montluc (1779-1837)
au moins neuf enfants dont

Paul-Pierre CHARDON du R. (1811-1878) x 1843 Amable de Guérin au moins six enfants dont	Louis (1804-1843) **Jésuite** **Inde**	Henri (1808-1892) **Jésuite** **Etats-Unis**	Pierre (1812-1900) **Jésuite** **Etats-Unis**	Charles (1815-1854) **Jésuite** **Inde**	Victor (1816-1862) **Jésuite** **Inde**	Marie CHARDON du R. (1814-1879) épouse en 1839 Jean-Marie CHABOISSIER d'où

Victor CHARDON du RANQUET
(né en 1854)
X 1881 Marie de THURET (+ 1899)
Sœur de
Michel de THURET
(1873-1934)
Missionnaire Mariste (1898)
Vicaire de Koné (1903-1910)
Nouvelle-Calédonie

Xavier CHABOISSIER
(1851-1938)
Missionnaire Mariste (1877)
Curé de Koné (1893-1918)
Nouvelle-Calédonie

six religieux ! Il s'agit par ordre chronologique de leur engagement : Eugène Pertuis (1830/1858/1906) ; les frères Chouvier, Jean-Pierre (1836/1861/1905) et Augustin (1844/1869/1919) ; Jean Vidil (1857/1887/1898) ; Jean Robert (1906/1936/1991) et Louis Juilliard (1912/1937/1984).

Des acteurs en continuité et en rupture

En 1851, onze missionnaires sur dix-huit sont originaires des diocèses du Massif central[21]. Ce chiffre témoigne de l'importance de la colonie auvergnate. Dans ces conditions, outre la personnalité marquante de G. Douarre, il n'est pas surprenant de trouver des figures fortes qui ont marqué par leurs actions, parfois en décalage avec le discours habituel de la pastorale officielle. Dans l'ensemble, les stratégies d'évangélisation ont puisé dans les écrits de l'École française de spiritualité ; la tradition bérullienne héritée du XVIIe siècle ayant pour ambition l'oblation de soi afin de cultiver le zèle pour le salut des âmes. Les méthodes appliquées en Asie dès cette époque servent également d'aiguillons.

Les progrès de l'évangélisation sont de fait le fruit de la mise en relation des deux camps qui sont appelés à s'apprivoiser l'un l'autre. Ce long apprentissage passe notamment par l'assimilation des langues en usage dans cet archipel, que l'on estime à une trentaine. Il est certain que cette altérité a conduit à bien des incompréhensions. Refus et rejets du message christique accompagnent l'action missionnaire. Une première fois convaincu par le sens de l'enseignement chrétien, il arrive également de façon récurrente que surviennent des cas d'apostasie. En définitive, la meilleure façon de faire progresser la christianisation est de considérer les autochtones comme des acteurs à part entière de leur conversion. Ainsi, leur choix semble parfaitement réfléchi. En 1858, le Père Xavier Montrouzier (1820-1897), premier curé de Nouméa, écrit : « *Les Chrétiens vivent dans leur village, comme les bons paysans d'Auvergne au milieu de leurs montagnes : leur temps est partagé entre la prière et le travail* ». On aura noté la référence à l'Auvergne, sous la plume d'un religieux pourtant natif de Montpellier.

L'un des objectifs est également de s'appuyer sur les indigènes « catéchistes » afin de diffuser la foi catholique. La plupart d'entre eux, hommes et femmes, n'ont pas le plus souvent reçu de formation. Voilà pourquoi, en 1869, le Père Rougeyron, indique à propos des élèves de l'école Saint-Louis :

21 Calcul réalisé à partir du tableau fourni par F. Angleviel, « Les mélanésiens et la mission mariste en Nouvelle-Calédonie (1843-1946) », *in Naître et grandir en Église, le rôle des autochtones dans la première inculturation du christianisme hors d'Europe*, Colloque du CREDIC, Lyon 3, 1987, p. 85-102.

> *Notre but est de faire des catéchistes de ceux qui sont les plus intelligents et les plus sages ; de former des ouvriers pour nos missions, à la place des frères coadjuteurs qui nous manquent et, d'après ce que je vois, nous manqueront longtemps ; d'accoutumer tous nos jeunes indigènes à une vie laborieuse et régulière.*[22]

Globalement, les missionnaires ont été mis à dure épreuve. Ces difficultés s'expliquent notamment par le fait que la Nouvelle-Calédonie avait été peu confrontée à la présence d'Européens. La confrontation de deux univers culturels a donc été d'autant plus rude. Comme le démontre Yannick Essertel :

> *Les missionnaires ont été assimilés aux âmes des ancêtres venant du ciel. Ensuite, la pratique du baptême a pris une signification ambivalente : il empêche la mort ou la provoque. C'est cette dernière interprétation qui a pris le dessus en raison des baptêmes administrés* in articulo mortis *ou durant des épidémies.*[23]

Pour autant, les religieux ne renoncent pas et rivalisent d'ingéniosité afin de mener leurs actions à leur terme. Ainsi, il est à noter l'initiative fort pragmatique de G. Douarre. Peut-être est-ce une petite originalité propre au « bon sens » auvergnat ? En effet, le nouvel évêque estime que la pérennisation de la mission est possible si cette entreprise est soutenue par une société de navigation. Cette dernière serait chargée d'assurer un approvisionnement régulier des implantations. Dès 1845, il fonde donc la « Société de l'Océanie » en association avec un armateur havrais et un lieutenant de vaisseau. Les débuts sont prometteurs. Le capital initial se monte à 1 million de francs, divisé en actions de 500 francs avec un intérêt de 5 %, mais sans dividende. On trouve parmi les souscripteurs le Pape Grégoire XVI, une quinzaine de cardinaux, de très nombreux prélats, mais également des laïcs : le Roi de Sardaigne Charles-Albert, les princes François de Joinville ou de Torlonia (d'ascendance auvergnate...). En 1848, la société possède six navires. Il semble que ces derniers aient joué un rôle majeur dans le ravitaillement de la mission. Mais, la Révolution survenue en France la même année met brutalement un terme à ses activités[24].

---

22 Citations extraites de l'article de F. Angleviel, « L'appropriation du christianisme par les Mélanésiens comme facteur d'acculturation ou d'inculturation. L'exemple de cent-cinquante ans de catholicisme en Nouvelle-Calédonie », *in* F. Angleviel (dir.), *Religion et sacré en Océanie*, Université de la Nouvelle-Calédonie, CORAIL, 2000, p. 121-146.

23 Y. Essertel, « L'évangélisation en Nouvelle-Calédonie et en Nouvelle-Zélande : étude comparative de deux phases pionnières entre 1838 et 1853 », *in* F. Angleviel et S. Levine (dir.), *Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Zélande. Voisins, amis et partenaires*, Wellington, Victoria University Press, 2008, p. 83-104.

24 P. O'Reilly, « La Société de l'Océanie (1844-1854) », *Revue d'histoire des missions*, t. 7, 1930, p. 227-262.

Les acquis les plus récents de l'historiographie établissent que l'histoire des missions est tout autant celle des missionnés que celle des missionnaires. Elle est donc celle de la relation entre les uns et les autres, celle des interactions et celle des rencontres. Dans cette perspective, les missionnaires par leurs relations de missions et leurs écrits ont élaboré « l'antichambre de l'ethnographie »[25]. L'abondante correspondance entretenue par les Maristes avec leurs supérieurs ou bien leurs proches est donc particulièrement riche d'enseignements.

Ainsi, le Père Pierre Rougeyron (1817-1902), l'un des accompagnateurs de Douarre, fait part de sentiments contradictoires. D'une part, il affirme que les « naturels » sont « *des hommes semblables à nous* » ; d'autre part, il dénonce l'attitude des *Kanak* vis-à-vis des femmes : « *Elles rampent aux pieds de l'homme qui les tyrannise* ». Sa condamnation est sévère non seulement au regard de ses convictions religieuses mais aussi de celui de ses références culturelles[26].

Pour sa part, le journal de Jean Gilibert (1818-1891) est un témoignage d'une densité rare. Tenu pendant plus de 25 ans, son auteur est un scripteur scrupuleux et soucieux de mentions précises sur le physique, les mœurs, les conditions d'existence, les usages, les coutumes ou encore les structures sociétales des autochtones[27]. Cette mise sur le papier ne rejoint-elle pas des préoccupations pastorales : mieux connaître ses fidèles d'un genre nouveau afin de mieux les convertir ?

Alphonse Rouel (1887-1969) s'inscrit dans cette lignée des clercs particulièrement engagés auprès de leurs ouailles[28]. Né à Saint-Bonnet-près-Orcival, dans le diocèse de Clermont, sur le versant nord des monts Dore, ce fils de paysan fait profession chez les Maristes en 1911. Il est ordonné prêtre en 1913, année de son arrivée en Nouvelle-Calédonie qu'il ne quitte plus jusqu'à sa mort. Nommé Vicaire à Houaïlou, il occupe ce poste jusqu'en 1917. Caporal et aumônier militaire pendant la grande rébellion qui secoue l'île à cette époque, il prend pleinement conscience des excès d'une colonisation mal régulée. En 1918, il se voit confier la mission de Ouaré à Hienghène, sur la côte est de la Grande Terre. Outre ses activités pastorales, le Père Rouel

25 Selon l'expression de l'un des premiers chercheurs à s'être intéressé au clergé local au service des missions lointaines, F. Koerner, « Les missionnaires auvergnats à la lumière de leurs lettres et de leurs biographies (XIXe-XXe siècles), *Études bourbonnaises*, n° 274, 1996, p. 305-323.

26 Y. Essertel, « Missionnaires maristes et anthropologie au XIXe siècle », *Histoire et Missions Chrétiennes*, n° 8, 2008, p. 159-183.

27 M.-L. Gondal (transcription et notice biographique) et F. Angleviel (introduction historique et annotations), *Un voyage sans retour. De l'Aubrac à la Nouvelle-Calédonie. Journal de Jean Gilibert (1818-1891). Missionnaire mariste chez les Kanak de 1858 à 1891*, Suva, CEPAC, 2007.

28 F. Angleviel (dir.), *Une histoire en 100 histoires. L'histoire calédonienne à travers 100 destins hors du commun*, Nouméa, Bambou Éditions, 2004, p. 49.

s'adonne à l'art de la photographie. Il se fait également cinéaste et reporter lorsqu'il filme les populations et les paysages qui constituent son quotidien. Doté d'une forte personnalité, il prend régulièrement la défense des autochtones contre les spoliations foncières abusives dont ils peuvent être victimes. Il s'insurge aussi face aux iniquités dont l'administration peut faire preuve. Il a donc la réputation d'un homme peu enclin à appliquer les directives des administrateurs, comme de ses supérieurs. Ses prises de position expliquent, sans doute, son exil temporaire en Australie survenu en 1942[29].

Beaucoup plus atypique est le destin de Jean Taragnat. Cet enfant d'Yssac-la-Tourette a suivi son curé au séminaire mariste où il s'engage comme frère. Embarqué avec lui, il accompagne G. Douarre dans ses différentes pérégrinations jusqu'en 1852. Le 8 janvier, l'évêque écrit dans son journal :

> *Le Frère Jean est venu pour me demander à partir. Nous n'avons rien à reprocher à ce bon frère qu'un caractère difficile ; sa conduite sous le rapport des mœurs, du travail et du dévouement a été admirable ; mais, susceptible à l'excès et ne peut supporter que mon commandement. J'ai dû consentir à son départ.*[30]

Cette annotation aurait pu simplement être la mention d'une défection regrettable. Elle l'a certainement été du point de vue de G. Douarre qui loue par ailleurs cet homme qui « *pouvait nous rendre de grands services* » et qui « *avait un talent particulier pour se faire aimer des naturels* ». Pour sa part, J. Taragnat dénonce, auprès du Père Colin, le peu de considération dont il s'estime victime :

> *Je vous demande à être déchargé de mes veux. Ce n'est pas parce que je sui devenu un mavais suget mais bien parce que j'y ai été forcé par les procédés des pères à mon égard, soit en paroles piquantes, soit en refus que j'en ai reçu depuis l'arrivée de tous les nouveaux.*[31]

Pour l'intéressé, il s'agit donc d'une toute nouvelle existence qui s'ouvre à un homme au caractère bien trempé. J. Taragnat gagne alors l'Australie. Pendant quelque temps, il s'adonne à la recherche de l'or dans la région de Bendigo, près de Melbourne. Mais très rapidement, il se rend compte que

29 A. Rouel, « L'enlèvement du Père Rouel à Hienghène, en janvier 1942 », *Bulletin de la Société d'Études Historiques de Nouvelle-Calédonie*, n° 26, 1976, p. 3-25.

30 Cité par M. Laurenge, *Missionnaires de la Nouvelle-Calédonie (notes biographiques et sur les stations)*, document dactylographié, 1953 (copie communiquée par le Père Carlo Maria Schianchi). Consulter également l'ouvrage suivant : C. Girard (dir.), *Lettres des missionnaires maristes en Océanie (1836-1854). Anthologie de la correspondance reçue par J.-Cl. Colin fondateur de la Société de Marie pendant son généralat*, Paris, Karthala, 2008.

31 F. Girard, *La vie insolite de Jean Taragnat l'Auvergnat*, Nouméa, Direction de la Culture de la province du Nord, 2012. La forme du document a été respectée.

les mineurs ont besoin d'infrastructures afin de pérenniser leur implantation. Avec bon sens et ingéniosité, il s'emploie à édifier les bâtiments nécessaires. Le pécule réuni, comme chercheur d'or, puis ses activités d'entrepreneur, lui permettent d'asseoir sa fortune. En 1854, J. Taragnat « charpentier » épouse une française, Jeanne-Marie Gouge. Puis, de retour en Nouvelle-Calédonie, il crée à Nouméa une entreprise en bâtiment. Si la famille Taragnat séjourne en Auvergne au début des années 1872, le retour définitif en Océanie l'emporte rapidement.

La colonie des Maristes auvergnats a donc joué un rôle moteur dans l'évangélisation de ces contrées situées aux antipodes. Ce faisant, les missionnaires s'inscrivaient dans les pas de leurs confrères partis à la conquête de l'Ouest américain. En dépit des difficultés, le rôle pionnier de Guillaume Douarre et de ses premiers compagnons a été déterminant dans l'évangélisation de cette partie de l'océan Pacifique. Ils ont ouvert la voie à leurs continuateurs issus, pour nombre d'entre eux, des mêmes terres de France. Nous espérons avoir contribué, au regard de cette approche prosopographique, à une meilleure connaissance de ces hommes. En outre, cette évocation montre qu'au-delà de son rayonnement spirituel, l'Auvergne « terre de chrétienté » a participé au développement humain et structurant de ces territoires lointains. En effet, au-delà des aspects spirituels, l'implantation du catholicisme est tout autant une histoire culturelle, sociale et économique. Par ailleurs, cette modeste contribution entend attirer l'attention des chercheurs sur une thématique encore trop peu exploitée.

Table des matières

Les auteurs 9

Note aux lecteurs 13

Avant-propos des directeurs de l'ouvrage 15

Jean-Jacques BROT
Allocution d'ouverture du colloque 19

Jean-Yves FABERON
Présentation du colloque 27

– Partie 1 –
Religion et Cité

Rapports introductifs

Blandine CHÉLINI-PONT
La religion, facteur de cohésion sociale 35

Mgr Hippolyte SIMON
La liberté religieuse après le Concile Vatican II 51

– Section 1 –
Enjeux

Norbert ROULAND
Sur la terre comme au ciel 65

Dominique TURPIN
La liberté de religion et de croyance 75

Marie-Élisabeth BAUDOIN
Religion et colonisation 103

Viviane FAYAUD et Béatrice SUDUL
Appartenir au « livre » : l'alphabétisation facteur d'évangélisation en Polynésie, 1797-1914 117

– Section 2 –
Comparaisons océaniennes

Frédéric ANGLEVIEL
Wallis-et-Futuna : l'alliance de la grande chefferie et de la croix dans la République 141

Jean-Marc REGNAULT
Polynésie française : concubinage entre religion et politique 155

Victor DAVID
Fidji : une fracture ethnique, politique et religieuse 171

Nicolas GARNIER
Les christianismes chez les Chambri de Papouasie Nouvelle-Guinée (province de l'East Sepik) 187

Laurent SERMET
Pays de l'océan Indien : la cohabitation des religions 205

Anna HALAFOFF
L'interreligieux en Australie 221

Peter BROWN
Religion et société dans l'œuvre de Claudine Jacques : la parabole païenne de *L'Âge du perroquet-banane* 235

– Partie 2 –
La religion dans la Cité calédonienne

Rapports introductifs

Luc STEINMETZ
La religion dans l'évolution de la vie politique calédonienne 253

François GARDE
La religion, marqueur identitaire en Nouvelle-Calédonie ? 269

– Section 1 –
Croyances et témoignages

Mgr Michel M. CALVET
Ecclesia in Oceania,
Exhortation apostolique de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II 281

Jean-Paul BRISEUL
Le droit et le sacré en Nouvelle-Calédonie 295

Stéphane GOMIS
Le rayonnement religieux de l'Auvergne en Nouvelle-Calédonie 303

Roch WAMYTAN
Christianisme et peuple kanak 319

Claire LAUX
Catholicisme et protestantisme en Nouvelle-Calédonie
au XIXe siècle : quelles spécificités ? 335

Jean-Paul CAILLARD
Les relations de la franc-maçonnerie
et des Églises en Nouvelle-Calédonie 349

Ilaisaane LAUOUVÉA
Vivre sa foi dans la cité calédonienne au XXIe siècle 361

– Section 2 –
Institutions et pratiques

Alain LEVASSEUR
Allocution introductive 377

Paul FIZIN
Les missions avant la prise de possession étatique :
le cas de Lifou 381

Robert BERTRAM
Le pluralisme religieux en Nouvelle-Calédonie et ses structures 391

Florence FABERON
Pratiques religieuses et ordre public en Nouvelle-Calédonie 435

Guylène NICOLAS
Liberté religieuse et patrimoine en Nouvelle-Calédonie 451

Père Roch APIKAOUA
Conclusions –
Le rôle de la religion dans la Nouvelle-Calédonie de demain 465

Présidences des séances du colloque 475

Travaux de la Maison de la Mélanésie Paul-de-Deckker 477

Votre Livre
de A à Z

Conception
Maquette
Mise en page :

contact@akilafote.fr
Akilafote.com

Dépôt légal : décembre 2013 N° imprimeur : 121346883

Imprimé en France par Présence Graphique - Monts.

RELIGION ET SOCIÉTÉ
en Nouvelle-Calédonie et en Océanie

L'Océanie est un monde pluriel. Cet ensemble géographiquement composite, cette mosaïque de terres éparpillées sur le grand océan de leur communication vit de peuplements divers : pluralisme des ethnies, pluralisme des histoires, des traditions et des modes de vie respectifs, des coutumes et des organisations. Une appréhension globale de ce champ de recherches est nécessaire pour contribuer à expliquer la cité océanienne aujourd'hui observée par le prisme révélateur de la religion. Il s'agit de mettre en lumière ce rapport entre l'intime et l'universel, entre l'individu et le collectif. La Maison de la Mélanésie a organisé les 16 et 17 août 2013 à Nouméa un colloque pluridisciplinaire sur « Religion et société en Nouvelle-Calédonie et en Océanie ». Ses travaux sont reproduits dans le présent ouvrage.

Il comprend une première partie générale sur les enjeux théoriques de la place de la religion dans les cités d'Océanie, et une seconde partie approfondissant le cas le plus significatif de rencontres des croyances religieuses et des groupes sociaux : celui de la Nouvelle-Calédonie.

En effet, la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui est en voie de déterminer son devenir institutionnel, et elle doit l'accomplir tout en s'arrimant à ses valeurs permanentes, pour son indispensable cohésion sociale. La France républicaine et laïque est enracinée en Nouvelle-Calédonie, terre de religion : dans ce pays de paradoxes, le respect de toutes les croyances rayonne. La mutation des institutions ne pourra s'y faire qu'en respectant traditions et religions.

Cet ouvrage veut évoquer l'identité des peuples en leurs libertés les plus essentielles : celles de pensée et de croyances. Son propos est de remettre en perspective au XXIe siècle le rôle des religions dans la cité, et le Pacifique Sud pourrait bien être un observatoire privilégié de cette affirmation de soi et de repères dont tous les peuples ont besoin.

Depuis que les hommes se sont organisés en pouvoirs, la religion a d'abord régulé la politique, puis en a été un élément prégnant sans jamais être bien loin du pouvoir, même dans les régimes laïcs ; le droit a toujours dû tenir compte du sacré. Cela est particulièrement évident dans les pays d'Océanie, zone où les présences religieuses sont toujours actives.

La Nouvelle-Calédonie plurielle, évangélisée depuis les profondeurs de la France métropolitaine, est un cas exemplaire où, pour réussir, l'amour du prochain, de l'autre, de celui qui est différent, est indispensable. Les Accords de Matignon de 1988, source de la paix calédonienne d'aujourd'hui, sont issus de la « mission du dialogue » oecuménique par laquelle le pays a été comme touché par la grâce au lendemain d'exactions cruelles et d'anathèmes réciproques. L'Accord de Nouméa de 1998 est la moderne arche d'alliance océanienne renouant avec le message évangélisateur du savoir vivre ensemble pour tous les hommes et les femmes de bonne volonté.

La cohésion des collectivités humaines se fonde sur des croyances et des règles ; et si d'une part les règles ont besoin qu'on croie en elles, d'autre part les croyances doivent être respectées par les règles. L'ordre public comme les religions, ces aspirations éminemment humaines, sont naturellement en lien.

Cet ouvrage procède tant d'un esprit pluridisciplinaire inséparable de l'étude des croyances que d'un engagement dans le siècle où elles fondent la cohésion sociale.

Prix : 40 €

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE
SÉNAT COUTUMIER DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
PROVINCE SUD
VILLE DE NOUMEA
CPS Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE
AUVERGNE la région juste et grande
PUY-DE-DÔME CONSEIL GÉNÉRAL du relief et des Hommes
VILLE DE CLERMONT FERRAND
9 782912 589385